

PAS A PAS INSCRIPTION AUX TEP AF OU APT SPECIFIQUES PARCOURSUP

- 1- Se rendre sur la fiche TEP du diplôme visé sur laquelle le logo PARCOURSUP est apposé via le site internet du CREPS IDF

Pour le BPJEPS Activités de la Forme : <https://www.creps-idf.fr/formation.fiche-TEP-AF-92-PARCOURSUP>

Ou pour le BPJEPS Activités Physiques pour Tous <https://www.creps-idf.fr/formation.fiche-TEP-APT-92-PARCOURSUP>



CREPS - Site de Châtenay-Malabry
AF - PARCOURSUP - Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF)
Coach sportif



- 2- Ouvrir la fiche d'information en cliquant sur le bouton « en savoir plus »

AF - PARCOURSUP - Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF)

CREPS - Site de Châtenay-Malabry



Pour s'inscrire en formation du BPJEPS AF, les candidats PARCOURSUP ont l'obligation d'obtenir les TEP AF.

Le CREPS Ile-de-France propose uniquement aux candidats PARCOURSUP ayant émis un vœu de formation au BPJEPS AF de venir passer les TEP AF.

Afin de vous préparer au passage des Tests d'Exigences Préalables du BPJEPS Activités de la Forme, vous trouverez ci-après le descriptif des épreuves et les barèmes :

Test du Luc Léger

- Épreuves techniques de l'option B - haltérophilie, musculation :

Tractions - Squats - Développé couché

- Épreuves techniques de l'option A - Cours collectifs : STEP - Renforcement musculaire - Étirements
- [Dossier à télécharger.](#)

» Conditions d'accès aux TEP AF :

- être inscrit dans la base nationale PARCOURSUP
- avoir émis le vœu de s'inscrire à la formation BPJEPS activités de la forme dans PARCOURSUP

Vous devez présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme. Voici ci-dessous un modèle type qui vous est proposé :

📄 Certificat médical

Deux sessions seront proposées : le 19/02/2021 et le 23/04/2021

En raison de la fermeture provisoire du CREPS IDF la session du 23 avril 2021 est reportée au 15 mai 2021, sous réserve des conditions sanitaires et des restrictions gouvernementales du moment.

- 3- Prendre connaissance des renseignements communiqués : détail des épreuves, conditions d'inscription, liste des pièces à fournir

- 4- Accéder au logiciel d'inscription

INSCRIPTION AUX TEP

- Toute inscription induit des frais administratifs et/ou techniques et nécessite un paiement en ligne pour validation.
- Ne sont pas concernés par l'inscription aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) les candidats possédant déjà leurs TEP.

[➔ S'inscrire seulement aux TEP](#)

Les étapes de votre inscription



Identification



État civil



Enregistrement

S'identifier

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Je m'identifie pour y accéder

Adresse e-mail

Mot de passe

Connexion

Maintenir ma connexion

Mot de passe perdu ou ré-initialisation du compte : cliquez ici

JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE

Je crée un compte

Pour accéder à nos services, il est nécessaire de créer un compte pour vous identifier ultérieurement.

Le Creps s'engage à sécuriser vos informations et à les garder strictement confidentielles.

Prénom

Nom d'usage

Adresse postale

Code postal

Ville

France

⚠ Un message va être envoyé à cette e-mail pour vérification.

Vérifiez dans le dossier "indésirables" si le message n'apparaît pas dans votre boîte de réception.

Vous devez cliquer le lien du message reçu pour valider votre compte et définir un mot de passe.

Adresse e-mail

Téléphone

- 5- Créer un compte et renseigner les éléments administratifs

6- Après avoir renseigné la première partie de l'inscription avec le choix des options, et les informations générales, et avoir confirmé votre inscription, vous arriverez sur le dossier d'inscription.

Dernier diplôme scolaire obtenu :
Brevet de Technicien Supérieur  2000

Situation Professionnelle :
Salarié(e)

Diplôme(s) Sportif(s) :

Attention ! Même si vous avez déjà validé vos TEP, vous devez créer votre inscription pour pouvoir confirmer votre participation à la sélection des candidats. Vous n'aurez que l'entretien de motivation à valider.

Cochez l'option qui vous convient dans l'option « validation des TEP »

Options d'inscription

OPTIONS

Cours collectifs

Haltérophilie, musculation

VALIDATION DES TEP

Je n'ai pas validé les TEP

J'ai déjà validé les TEP Option A- cours collectifs

J'ai déjà validé les TEP Option B- haltérophilie, musculation

AF - PARCOURSUP - Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF) - Coach sportif TEP

• Session TEP TEP AF Parcoursup 23 avril 2021

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre du traitement de mon dossier d'inscription.
En soumettant ce formulaire, j'atteste avoir lu et j'accepte les conditions générales de vente des formations .

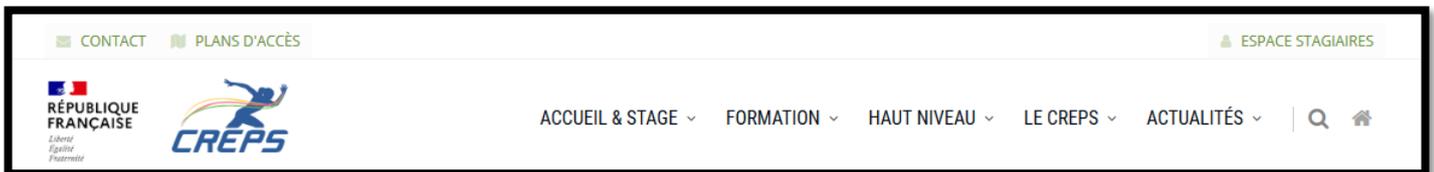
← Étape précédente

Je confirme mon inscription →

Après la validation de cette étape, votre inscription sera enregistrée.
Vous serez invité à poursuivre à votre rythme la construction de votre dossier d'inscription dans votre espace personnel.

L'accès à une inscription déjà débutée se fait à partir du site internet du CREPS IDF par le bouton « espace stagiaires » situé en haut et à droite de la page d'accueil.

Vous vous connecterez au compte que vous avez créé (identifiant = adresse mail + mot de passe)



7- Onglet inscription : suivez l'état d'avancement de votre inscription et dialoguez avec l'équipe administrative

Dossier d'inscription

AF - PARCOURSUP - Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF) - Coach sportif TEP

TEP TEP AF Parcoursup 23 avril 2021 • Cours collectifs • Je n'ai pas validé les TEP

AVANCEMENT :

- Informations administratives
- Pièces à fournir
- Validation du dossier



33%

Derniers messages

-  Conseiller(ère) - 2 décembre 2019 : Bienvenue dans votre espace personnel, cliquez dans cette zone pour communiquer avec votre conseiller.
-  Conseiller(ère) - 25 février : votre dossier a été dévalidé
-  Conseiller(ère) - 25 février : Nous n'acceptons pas les fausses identités

DATES CLÉS

Votre dossier doit être complet avant le 08/04/2021

Vous pouvez remplir le dossier étape par étape à votre rythme, vos informations sont enregistrées au fil des modifications.
Vous retrouverez ces informations, même incomplètes, lorsque vous reviendrez dans votre espace personnel.
Tout dossier non complet avant la date limite ci-dessus ne pourra pas être pris en compte, la validation de vos pièces peut prendre du temps, pensez à anticiper.

Informations administratives

Situation

7.a- Complétez les items de la partie «Situation» (cliquez sur la flèche pour ouvrir chaque partie)

Vous arriverez ensuite au module « pièces à fournir » - suivez les instructions

6.b- Chaque pièce déposée s'enregistre automatiquement, vous pouvez l'annuler si vous vous êtes trompé. Vous n'avez pas besoin de valider l'envoi.

Respectez les formats de fichier attendus pour chaque pièce, sous peine de ne pouvoir déposer votre justificatif

Utilisez le modèle du certificat médical proposé pour être certain qu'il soit conforme aux exigences fixées dans le décret fixant les modalités d'accès au diplôme.

Veillez remplir soigneusement chacun des panneaux ci-dessous.
À chaque modification de ces informations vous devrez fournir les pièces justificatives listées dans l'étape suivante.

[Cliquez ici pour vérifier l'ensemble des informations](#)

Allègements

Informations compte

Pièces à fournir **3**

Le type, la nature et le nombre des pièces à fournir dépend de votre situation.
À chaque modification de celle-ci vous devrez vérifier si toutes les pièces présentes dans la liste ci-dessous ont été fournies.

Votre conseiller(ère) validera vos pièces en fonction de l'avancement. Elle vous indiquera ce qui est irrecevable et comment y remédier. Lorsque toutes les pièces seront validées vous pourrez procéder à la validation finale de votre dossier d'inscription.

Vous devez fournir un seul document PDF par pièce demandée, pour toutes vos opérations: transformation vers PDF, compression, fusion de documents vous pouvez utiliser les nombreux outils en ligne (par ex. I love PDF).

REPUBLICQUE FRANÇAISE
CREPS
Centre Régional de Préparation aux Épreuves de la Formation Supérieure

ACCUEIL & STAGE ▾ FORMATION ▾ HAUT NIVEAU ▾ LE CREPS ▾ ACTUALITÉS ▾

Pièce téléversée
 Pièce validée

Image JPG ou PNG

Il ne s'agit pas d'un selfie. la photo d'identité **NORMALISÉE** est utilisée pour votre dossier, elle sera également utilisée pour produire les documents et cartes vous concernant.

- Ne laissez aucune zone blanche autour de la photo
- **Votre visage doit être de face, dans le sens vertical**
- **La taille du visage doit être au minimum 80% de la photo**
- Votre photo sera recadrée suivant le format d'identité (3,5 x 4,5 cm)

Glissez une photo ou cliquez ici

Pièce téléversée
 Pièce validée

Fichier attendu: Format PDF

Copie de la **Carte Nationale d'Identité** (recto-verso),
OU du **passport** en cours de validité
OU **titre de séjour** valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE)

Glissez un fichier PDF ou cliquez ici

Pièce téléversée
 Pièce validée

Fichier attendu: Format PDF

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

Téléchargez et utilisez obligatoirement [ce modèle](#)

Glissez un fichier PDF ou cliquez ici

8- Validation du dossier

Validation du dossier

Lorsque votre situation et toutes les pièces seront approuvées vous pourrez procéder à la validation finale de votre dossier d'inscription.

Les justificatifs doivent tous être visualisés et validés par le service administratif du CREPS IDF pour faire avancer le pourcentage d'avancement de votre dossier, et pour que vous puissiez valider votre inscription.

Validation du dossier

Déclaration sur l'honneur

Les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations

Articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal.

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation. OUI NON

En validant ce dossier, je m'engage quant à l'exactitude des informations fournies.

Je valide et je signe mon dossier

9- Convocation

La convocation aux TEP sera envoyée par mail environ 4 à 5 jours avant la date de la session.

Seuls les candidats qui ont saisi et validé leur vœu sur la plateforme Parcoursup et complété leur inscription aux TEP spécifiques Parcoursup sur le site du CREPS IDF seront convoqués aux épreuves de sélection des candidats.

Le logiciel adressera par mail des notifications sur l'évolution de votre inscription, pensez à vérifier que celles-ci n'arrivent pas dans vos spams.